





« Empreinte Carbone » et « Inventaire » : deux indicateurs pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre

	Inventaire	Empreinte
Approche	 Territoriale	 Consommation
Définition	Comptabilisation des émissions générées sur le territoire concerné (par toutes les activités, y compris celles exportatrices)	Comptabilisation des émissions dues à la production de biens et de services consommés par les habitants du territoire concerné
Pilote	Air Pays de la Loire (BASEMIS)	TEO Pays de la Loire (méthode OEB)
Exemple d'émissions prises en compte	 Les émissions liées aux voitures prises en compte sont notamment celles liées : <ul style="list-style-type: none"> • À la consommation de carburant des véhicules circulant sur le territoire • Aux activités économiques (fabrication, entretien, ...) sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • À la production et à la consommation de carburant des véhicules des habitants du territoire sans limite territoriale • Aux activités économiques (fabrication des véhicules des habitants,...) quelque soit leur territoire d'attachement
Exemple d'actions visant à la réduction	 Selon la méthode, les actions de réduction peuvent se rejoindre ou différer : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation de mobilités douces ou covoiturage pour les trajets domicile-travail • Inciter les entreprises du territoire qui circulent sur le territoire à convertir leur flotte de véhicules aux carburants alternatifs selon les usages (électrique, biogaz naturel (GNV), hydrogène) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les entreprises à favoriser le train par rapport à la voiture et l'avion pour les déplacements professionnels longue distance

Ces deux méthodes donnent deux **éclairages complémentaires**. Des actions favorables à la lutte contre le changement climatique peuvent avoir des effets mesurables qui réduisent l'empreinte carbone, mais n'avoir qu'un impact mineur sur l'inventaire territorial, voire l'augmenter, et vice-et-versa.

La méthodologie de l'observatoire TEO

Une méthodologie partagée au sein du RARE par l'observatoire breton



TEO appartient au **Réseau des Agences Régionales de l'environnement (RARE)**. Dans le cadre de ce réseau, les observatoires Energie-Climat des régions volontaires ont été formées par l'**Observatoire Environnement Bretagne** pour la mise en application d'une méthodologie commune de calcul de l'empreinte carbone régionale. Cette méthode est **cohérente avec celle du Service des données et études statistiques (SDES)** utilisée pour l'empreinte nationale.

RARE

<https://rare.fr/>

Les principes et hypothèses de la méthode

- Prise en compte de la **provenance des produits et de leurs composants** de manière détaillée
- Utilisation de données **Insee** concernant :
 - La **production de biens et de services** pour répondre à la demande finale régionale
 - **Les ménages de la région Pays de la Loire**

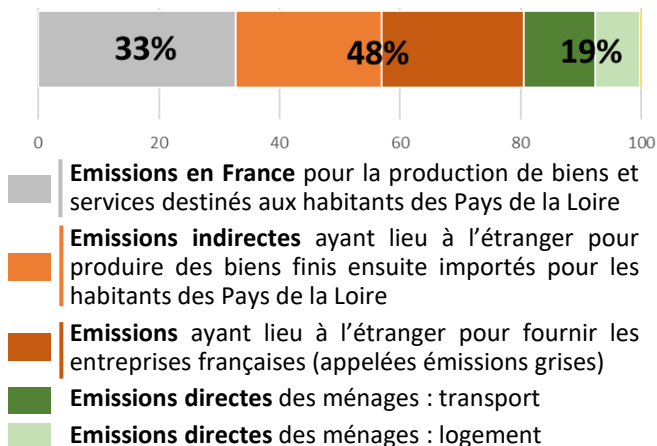
Quels gaz à effet de serre?



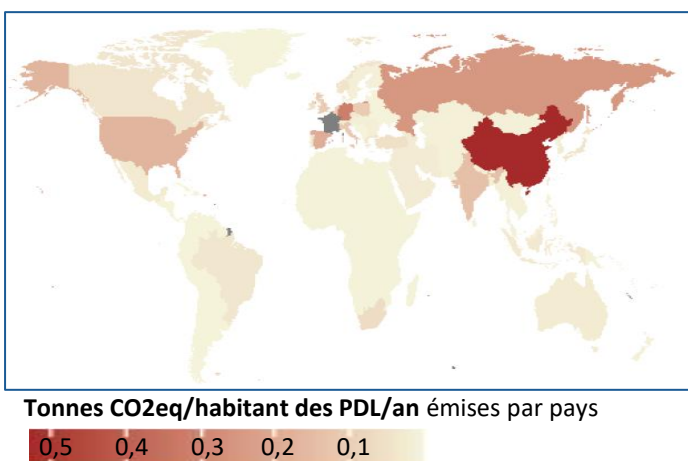
A NOTER : plus l'échelle est fine, plus la **disponibilité et la fiabilité des données** réduisent. Par ailleurs, les **habitudes de consommation** d'un habitant des Pays de la Loire varient peu en fonction de sa localisation précise. **Une analyse à une échelle géographique plus fine n'est donc pas envisagée.**

L'empreinte carbone d'un ligérien : répartition géographique

Répartition par types d'émissions

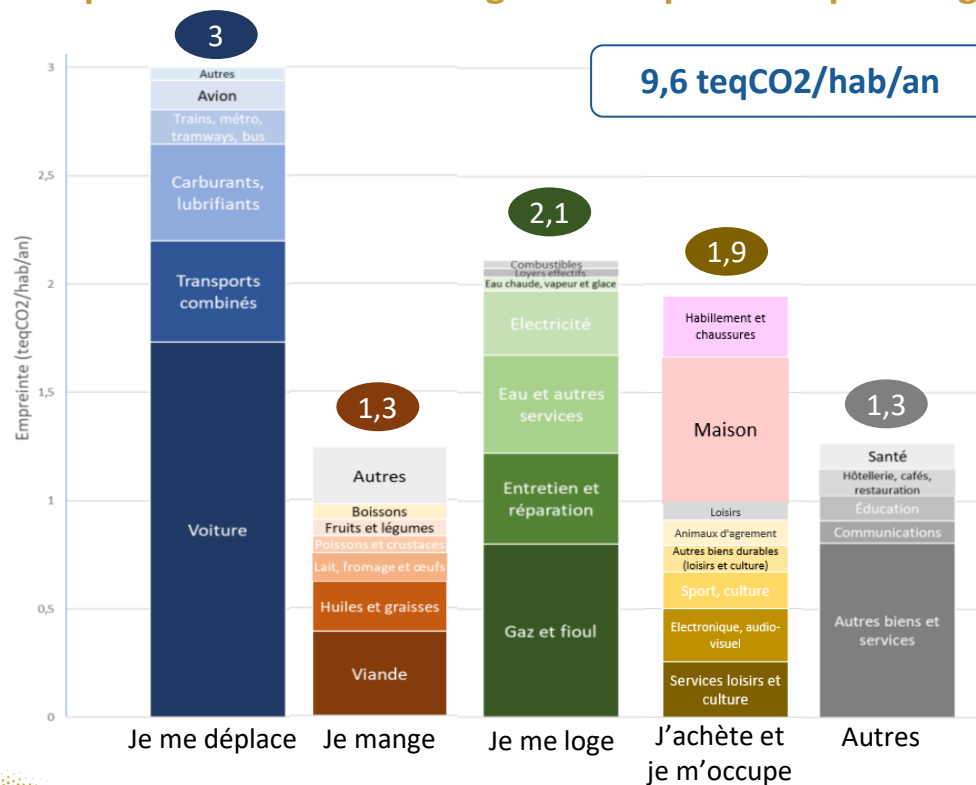


Répartition dans le monde



- Plus de **80%** des émissions en dehors du territoire régional pour la production de biens et de services
- Des émissions **délocalisées sur toute la planète** et particulièrement en Chine

L'empreinte carbone d'un ligérien : répartition par usages



L'empreinte carbone en Pays de la Loire est estimée à **9,6 teqCO₂/hab/an** ce qui est cohérent avec les 9,7 teqCO₂/hab/an en France en 2018 calculé par le SDES. La méthode utilisée par l'observatoire TEO permet de donner **des ordres de grandeurs** d'émissions par usages que celles-ci aient lieu en Pays de la Loire ou pour la fourniture de biens et de services depuis le reste de la France ou l'étranger.



Outil **QuantiGES** de l'ADEME

Pour quantifier l'impact gaz à effet de serre d'une action

Pour aller plus loin : une page détaillée sur l'empreinte carbone sur le [Site de TEO](#)

En savoir plus :

- [Site de l'OEB \(méthode OEB_Empreinte\)](#)
- [Sites de l'INSEE](#)
- [Site du SDES](#)
- [Site du CITEPA](#)
- [Faire sa part ? – Carbone 4](#)
- [Nos gestes Climat : Calculez votre empreinte carbone personnelle - ABC et ADEME](#)
- [Webinaire « Comment mieux maîtriser l'empreinte carbone des territoires - ABC](#)
- [Illustration : Empreinte carbone d'un jean - ADEME](#)

Contact : angelina.launay@teo-paysdelaloire.fr

Partenaires :

